

Communiqué de presse

Enfance protégée : La Banque des Territoires et le Département de l'Aube soutiennent l'ASSAGE pour améliorer l'offre d'accueil du centre parental « Les Hestiades » à Troyes, avec un prêt de 544 272 euros et une subvention d'investissement de 700 000 euros.

Troyes, le 30 avril 2026

La Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) et le Département de l'Aube accompagnent l'Association Sociale et Sanitaire de Gestion (ASSAGE) dans le renforcement de son action, avec l'octroi d'un prêt de 544 272 euros et une subvention d'investissement de 700 000 € destinés à soutenir l'aménagement du centre parental « Les Hestiades » à Troyes.

Olivier Sichel, directeur général de la Caisse des Dépôts, Chantal Grossmann, présidente de l'Association Sociale et Sanitaire de Gestion (ASSAGE) et Philippe DALLEMAGNE représenté par Monsieur Bernard DE LA HAMAYDE (Président du Conseil Départemental) ont officialisé ce financement qui a permis à l'association de s'installer dans ses nouveaux locaux et de rénover des locaux récemment acquis par l'association afin d'y développer une offre d'accueil et d'accompagnement adaptée aux familles en situation de vulnérabilité.

Olivier Sichel, directeur général de la Caisse des Dépôts déclare « *En soutenant le développement du centre parental Les Hestiades, la Banque des Territoires et le Département de l'Aube réaffirment leur engagement en faveur de l'enfance protégée et plus largement de la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire. Parce qu'aucun enfant ne devrait grandir dans l'incertitude.* »

Le Centre Parental « les Hestiades » accueille et accompagne des mères, des pères ou des couples avec leurs enfants de moins de 3 ans en situation de vulnérabilité, dans une démarche globale de soutien à la parentalité, d'insertion sociale et de protection de l'enfance. L'accompagnement est proposé en hébergement collectif ou diffus dans des logements du parc social afin de répondre au plus près des besoins des familles.

La première phase de travaux d'un montant de 1,3 M€ permettra le déménagement du service collectif. Une deuxième tranche viendra compléter le dispositif avec l'installation du service diffus, renforçant ainsi le parcours d'accompagnement sur un même site.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du partenariat engagé depuis 2007 entre l'ASSAGE et le Département de l'Aube, en faveur de l'accompagnement des parents isolés avec enfants mineurs.

Un engagement fort du Département de l'Aube en faveur de la Protection de l'Enfance et de leurs Familles.

Le Département de l'Aube attache une importance forte aux conditions d'accueil des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance et à leurs familles. En ce sens, il a soutenu et permis l'installation du centre parental « Les Hestiades » dans ces nouveaux locaux, ce qui sécurise les conditions d'accueil, améliore la qualité de vie des personnes accueillies et celle des professionnels. Ces nouveaux locaux donnent également l'opportunité à l'association de devenir propriétaire de ses espaces de travail et offre de nouvelles perspectives en termes de projet.

Un engagement fort de la Banque des Territoires en faveur de la cohésion sociale

Ce projet s'inscrit aussi dans la stratégie de la Banque des Territoires visant à réduire les fragilités sociales et territoriales en accompagnant les acteurs publics et associatifs dans leurs projets à fort impact social.

Au travers un plan d'actions dédié, la Banque des Territoires soutient la création et la rénovation de structures d'accueil ainsi que le développement de solutions innovantes d'accompagnement des jeunes protégés vers l'autonomie. Elle contribue ainsi à proposer des environnements plus sécurisants, plus dignes et mieux adaptés aux parcours des enfants et des familles accompagnés.

Etaient présent autour de Chantal Grossmann, et d'Olivier Sichel, le directeur général de l'ASSAGE, Thammy Dghoughi, Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires, Bernard De La Hamayde, conseiller départemental de l'Aube et Marie-Pierre Contois, directrice générale adjointe du pôle des solidarités du Département de l'Aube.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie.

À propos de ASSAGE

L'ASSAGE est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle a été créée le 4 novembre 1968. De par ses statuts, elle a pour but de promouvoir, de gérer tout établissement ou service à caractère social, médico-social ou sanitaire. L'association sociale et sanitaire de gestion (ASSAGE) est implantée sur l'ensemble du département de l'Aube. Elle gère une dizaine d'établissements, emploie environ 280 salariés. Ses ressources sont constituées majoritairement par des financements publics (ARS, DDETSPP de l'Aube, Conseil Départemental de l'Aube...).

Contacts presse :

Banque des Territoires Grand Est – Groupe Caisse des Dépôts

Joëlle Lagrange – joelle.lagrange@caissedesdepots.fr – 06 30 80 13 86

ASSAGE Service communication – 03.25.76.96.86

contact-assage@assage.org